

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 90753

Texte de la question

Mme Valérie Fourneyron alerte Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur la situation préoccupante des orthophonistes dans les hôpitaux publics. L'offre de soins orthophoniques en milieu hospitalier se trouve aujourd'hui très dégradée. En Basse et Haute-Normandie, on peut même parler de pénurie d'orthophonistes : avec 804 orthophonistes pour l'ensemble de la future grande région Normandie, la densité n'est que de 24 pour 100 000 habitants. Comme pour d'autres professions médicales, cette désaffection des spécialistes à l'égard des postes d'orthophonistes hospitaliers s'explique par le décalage entre le niveau statutaire et salarial qui leur est proposé (bac + 2, revalorisé récemment en catégorie A bac + 3) et leur niveau de compétences et de responsabilités reconnu (niveau master bac + 5). Il est à porter au crédit du Gouvernement d'avoir opéré récemment cette revalorisation statutaire et salariale, qui peut s'accompagner de primes pour les orthophonistes prenant en charge certaines pathologies, dans certains secteurs géographiques. Cependant, ces efforts ne semblent avoir ni calmé les revendications des orthophonistes ni entraîné de rééquilibrage dans l'exercice de la profession et dans les réseaux ville-hôpital. Cette situation est avant tout préjudiciable aux patients car elle compromet le principe d'égalité aux soins. Mais elle est aussi problématique pour l'enseignement de l'orthophonie en formation initiale et pour la recherche. Le risque existe que les futurs médecins en formation ne soient plus en mesure de rencontrer d'orthophonistes lors de leur stage hospitalier, ce qui gênerait leur appréhension des besoins de soins orthophoniques de leur future patientèle, que ce soit en neurologie, gériatrie, médecine physique et de réadaptation, ORL, pédopsychiatrie, etc. Face à cette situation, la députée souhaite savoir si de nouvelles négociations avec l'intersyndicale des orthophonistes sont envisagées qui pourraient déboucher sur des évolutions positives.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Fourneyron

Circonscription: Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 90753

Rubrique: Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 novembre 2015, page 8050

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)